

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Objet : Assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine en accord-cadre de deux ans, à bons de commande

Référence de l'AAO : S_DECR_100475



Avis n° 017/25/SONEB/DG/PRMP/DECR/SPMP

Identification de la procédure : Appel d'offres national ouvert

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version n°3 de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 juin 2025.
2. La SONEB a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer les différentes activités courantes et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine en accord cadre de deux ans, a bons de commande.**
3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services relatifs à la couverture de l'assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine en accord cadre de deux ans, a bons de commande.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire d'une durée non renouvelable de deux (02) ans avec le prestataire qui sera sélectionné. Ledit accord-cadre sera mis en œuvre par l'émission de bons de commande sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

Le délai d'exécution de chaque bon de commande est d'un (01) an. Aucune variante ne sera prise en compte.

En cas d'égalité des montants des offres de plusieurs soumissionnaires, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté le plus d'expériences similaires pertinent (montant exigé).

En cas de nouvelle égalité, le marché sera attribué à celui dont le cumul des montants des attestations similaires, est le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONEB, M. Hugues MEHOU, prmp@soneb.bj, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau n°113 bis, Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locales) ou consulter le site internet www.soneb.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**

- Être une compagnie d'assurance agréée en assurance non-vie en République du Bénin prouvée par l'inscription du domaine d'activité dans l'original ou la photocopie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou statuts et une copie de l'agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Avoir réalisé avec satisfaction en tant qu'assureur principal, au moins (01) marché d'assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine au Bénin ou dans la sous-région ouest africaine de montant minimum deux cent soixante-dix millions (270 000 000) F CFA HT, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant, le tout en copies simples) ou de procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, sociétés privées, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personne morale de droit privé, pour les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours.
- Fournir un logiciel de gestion de l'assurance globale dommages ou risques divers justifié par les preuves de propriété (facture d'achat) ou de location (contrat de location). **Pour les entreprises naissantes, seules les factures normalisées seront prises en compte**

- **Exigences financières :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des activités de services au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, et 2024) au moins égal à cinq cent

- quarante millions (540.000.000) FCFA, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de quarante-cinq millions (45.000.000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- Ces exigences sont cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

BON A LANCER

- Être une compagnie d'assurance agréée en assurance non-vie en République du Bénin prouvée par l'inscription du domaine d'activité dans l'original ou la photocopie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou statuts et une copie de l'agrément en cours de validité délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
 - Disposer d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences indiquées au point 5 de la sous-section C.
 - Fournir un logiciel de gestion de l'assurance globale dommages ou risques divers justifié par les preuves de propriété (facture d'achat) ou de location (contrat de location). **Pour les entreprises naissantes, seules les factures normalisées seront prises en compte.**
- **Exigences financières :**
- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers d'années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
 - Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de quarante-cinq millions (45.000.000) FCFA justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
 - Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels (**responsabilité civile professionnelle**) de montant minimum **cinq cent quatre-vingt-quatorze millions (594.000.000) FCFA** accompagnée du tableau de garanties.
- Ces exigences sont cumulatives.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le présent accord-cadre sera conclu pour une période de deux (02) ans non renouvelables et sera mis en œuvre par l'émission de bons de commande chaque année.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement la version électronique sous le format PDF du dossier complet d'appel d'offres à compter du... **1. AOÛT 2025** Le dossier d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locales). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Cet avis peut être téléchargé sur le site web www.soneb.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le... **02. SEPT. 2025** à 9 heures 30 minutes (heures locales).

BON A LANCER

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de conférence du 3^{ième} étage de la Direction Générale de la SONEB à 10 heures (heures locales).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cinq millions quatre cent mille (5.400.000) FCFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres à condition de justifier le statut de MPME par la production de l'attestation d'identification du statut de la MPME, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2020-03 du 20 mars 2020, portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

¹ Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.



Hugues MEHOU

Personne responsable des marchés publics

BON A LANCER